

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Activités « Nautiques » - UCC «véhicule nautique à moteur »**

UCC « véhicule nautique à moteur » VNM

Compétences, prérogatives

Le moniteur "activités nautiques" conduit un projet d'encadrement et d'animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition, dans le cadre des activités nautiques.

Pré-requis pour accéder à la formation :

Réservé uniquement aux candidats détenteurs d'un BP JEPS spécialité « activités nautiques » ou en cours de réalisation.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « activités nautiques » et « UCC véhicule nautique à moteur » ajoute une nouvelle compétence en encadrant les activités véhicule nautique à moteur pour tout public et sur tous milieux

Contenu de la formation

- OI 1 Etre capable de préparer une action d'animation en tenant compte du public, du milieu et de la spécificité du support « jet » (VNM).
- OI 2 EC de conduire une action éducative (d'initiation, d'animation et de perfectionnement à un premier niveau) en «JET (VNM)».
- OI 3 EC de maîtriser les outils ou techniques liées au support « jet » (VNM) et d'assurer la protection des pratiquants et des tiers.

Validation des UCC par la préparation et la conduite de séances, des études de cas, des démonstrations et l'étude du livret pédagogique :

- Les études de cas permettront de valider les OI 1 et 3.
- La conduite de séance permettra de valider les OI 2 et 3.
- Les démonstrations permettront de valider l'OI 3.

Sélection : 02/03/04 novembre 2016, 16/17/18 février et 22/23/24 mars 2017

Formation :

- Du lundi 24 avril au vendredi 05 mai 2017
- Du lundi 9 octobre au Vendredi 20 octobre 2017

Lieu de formation :

Domaine de la "Dune"
156, boulevard de la côte d'Argent Le Moulleau
33120 ARCACHON

Hébergement sur place en pension complète ou 1/2 pension.
ou en camping dans des mobil homes

Réservation au : 05.56.17.21.55 demander Patricia

Renseignements personnels :

Nom /Prénom :.....

Nom de jeune fille :.....

Date et lieu de naissance : Dépt. Naissance :.....

Adresse :

.....

Code postal.....Ville :

☎ :.....Email :

Profession :.....Employeur :

Personnes à contacter en cas d'accident :

Nom /Prénom :.....☎ :

Objet du contrat :

le présent contrat a pour objet une formation à l'UCC « véhicule nautique à moteur » VNM du BP JEPS « activités nautiques »

Présélection : 02/03/04 novembre 2016, 16/17/18 février et 22/23/24 mars 2017

Durée de la formation :

- Du lundi 24 avril au vendredi 05 mai 2017
- Du lundi 9 octobre au Vendredi 20 octobre 2017

Montant de la formation :

2406 euros TTC (hébergement non compris)

Règlement :

Chèque : N° : Banque :

(à l'ordre de l'Ecole Française Motonautique)

Observations éventuelles :

Fait à Bordeaux, le

Signature du candidat (e)
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Responsable de l'EFM

DOCUMENTS OBLIGATOIRES (UCC VNM)

à retourner à l'EFM, dernier délai pour l'inscription : 3 semaines avant les tests
Le dossier ne sera instruit qu'à réception de toutes les pièces demandées

- 2 photos d'identités couleur, récentes avec votre nom au dos (**format normalisé**).
- 2 photocopies couleur recto verso de la carte d'identité ou du passeport valide.
- 2 photocopies couleur de votre diplôme BP Motonautique, universitaire, sportif, pouvant donner droit à des allègements.
- 1 photocopie couleur de votre carte vitale d'assuré sociale.
- 1 photocopie couleur du permis MER et FLUVIAL.
- 1 photocopie couleur du CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).
Renseignements : Agence Nationale des Fréquences Radio (ANFR) Tel : 03.29.42.20.74
- 1 photocopie couleur du diplôme de secours : PSC1 ou AFPS ou supérieur.
- Pour les moins de 25 ans : 1 photocopie couleur de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Le certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Le certificat de natation délivré par un titulaire du BEESAN (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Votre CV retraçant vos acquis d'expérience.
- Votre lettre de motivation détaillée.
- Un chèque de 80 € à l'ordre de l'EFM (représentant les frais administratifs des tests de sélection).
- 10 timbres poste.
- 1 chèque de 2406 € TTC correspondant au montant de la formation libellé à Ecole Française Motonautique

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme »**

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation »

n°

Délivré leà

Certifie que M

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le

A la piscine de

Fait à le

Signature

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme**

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des
activités du Motonautisme.

Fait à le

Signature **et CACHET** du médecin